

Action courte professionnalisante Chauffeur de Porteur Forestier

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable de :
- Piloter un porteur forestier dans un contexte sécuritaire et ergonomique tout en respectant l'environnement pédologique et forestier.

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir + de 18 ans
- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Titulaire du permis de conduire
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour et d'une carte d'identité en cours de validité
-

STATUT DU STAGIAIRE - RÉMUNÉRATION

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'âge et l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté
- Autres situations : nous consulter

ÉQUIPEMENT

- Chaussures de sécurité montantes anti-coupure, pantalon de sécurité, casque forestier normés mis à disposition pour les stagiaires éligibles au programme de formation professionnelle Bourgogne Franche-Comté

INSERTION PROFESSIONNELLE - DÉBOUCHÉS

- Salarié
- Poursuite d'études

COÛT DE LA FORMATION

- 13 229,00 euros sans frais pédagogiques

DÉMARRAGE DE LA FORMATION

- Pour les dates et lieux de stage, veuillez consulter notre site internet ou joindre le CFPPA (sous réserve d'effectif au complet à l'entrée de formation)



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap :



Référent Handicap
M. KIELBASA Daniel

Nombre de bénéficiaires par session : 6

Taux d'insertion : 100 %

Taux de Satisfaction : 80 %

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique
- Travaux pratiques et travaux dirigés sur plateaux techniques (type auto-école)
- Retour et partage d'expériences
- Initiation sur simulateurs avec configuration personnalisée
- Stages en entreprise en phase de tutorat
- Demande de participation collaborative au concept pédagogique

CONTENU ET DURÉE DE LA FORMATION

<p>La machine : présentation des différents matériels de débardage : fonctionnalité et variantes des outils : panier et ou pinces. Les limites de la machine : capacité : puissance de traction L'entretien journalier/périodique en fonction des sollicitations et des organes, circuit hydraulique, refroidissement, gasoil (avec le GNR), électronique Les pneumatiques : compatibilité avec les TRAX Mise en place de TRAX L'ergonomie, le poste de conduite La prise en main de la machine : apprentissage Sur simulateur et plateau stable du CFPPA * conduite sans chargement (circulation sur la place du dépôt) * chargement, déchargement, en position plane de billons * circulation de l'engin chargé</p>	140 h
<p>En forêt Apprentissage tutoré en chantier forestier (résineux + feuillus) Conditions réelles Chargement, déchargement dans un contexte sécuritaire de bois court + long</p>	200 h
<p>Prise en compte du décret hygiène et sécurité en forêt (décret d'avril 2011) * SST * Fiche de chantier</p>	14 h
<p>Habilitations : * HOB0 : appliquer les textes réglementaires pour des opérations réalisées sur ou dans l'environnement des ouvrages ou installations électriques. Evaluer l'ensemble des risques électriques * AIPK : Autorisation d'Intervention à proximité des réseaux</p>	7 h 7 h
<p>Formalisation de relevé de volume exploité Méthodologie</p>	8 h
<p>Cahier des charges en exploitation forestière Franchissement des cours d'eau</p>	8 h
<p>Passage permis BE (Permis remorques)</p>	21 h
<p>Utilisation sécuritaire de la tronçonneuse -passage ECC1- CERTIFICATION EUROPEENNE</p>	70 h
<p>Savoir-être professionnel - SOFT SKILLS</p>	21 h
<p>Lutte contre les discriminations</p>	7 h
<p>Stage en entreprise</p>	210 h

Soit 503 heures en centre et 210 heures en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Évaluation en situation professionnelle :
 Maîtrise du grutage en toute sécurité par le passage d'une UCARE du BP « Responsable de Chantiers Forestiers ».



ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DE BOIS
 PROFESSIONNELS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



chaque jardin compte



ETANG SUR ARROUX (71)

CFPPA de la Nature et de la Forêt

Tel : 03.85.86.59.50 • Fax : 03.85.86.59.69

E-mail : cfppa.velet@educagri.fr • lpa-de-velet.eclat-bfc.fr